AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21206G CARTE

63N/2a,b

MANITOBA

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)
LIGNES ISOMAGNETIQUES
(valeur absolue du champ total)

250 gamma
50 gamma
10 gamma
2 gamma
Magnetic depression
Depression magnétique
Flight lines
Lignes de vol
Flight altitude 150 metres above ground level
Altitude du vol 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10-4 Hécto en unités SI
1 gamma = 10-4 Hécto en unités SI

Concession à Géodéveloppement Mining Development Agreement, 1984-1989, a subdivision agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Concession à Géodéveloppement Mining Development Agreement, 1984-1989, a subdivision agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Concession à Géodéveloppement Mining Development Agreement, 1984-1989, a subdivision agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

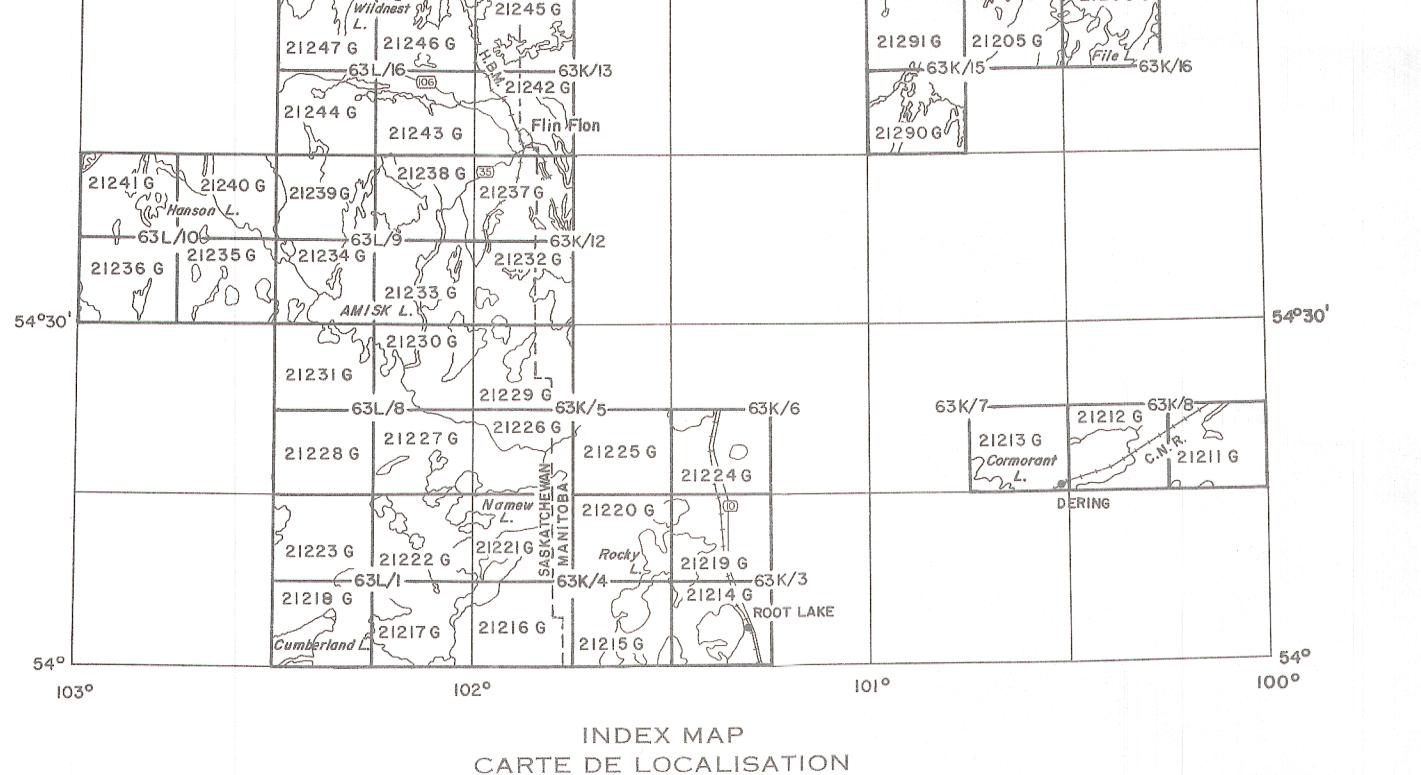
Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Obtenir une copie de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.

MAP 21206G CARTE

63N/2a,b

MANITOBA



Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées durant un vol aéromagnétique effectué par Kenting Earth Sciences Limited, au moyen d'un avion du type Piper Navajo, immatriculé C-FFRY. Deux magnétomètres à vapeur de césum, d'une résolution de 0,005 gamma, à orientation manuelle et séparés, sont installés dans le fuselage, et sont verticalement alignés avec l'axe longitudinal de l'avion utilisé. Les travaux de levé ont été réalisés entre octobre 1985 et février 1986, à une altitude de 150 mètres au-dessus du sol. L'espacement moyen entre les volées est de 30 mètres. Les lignes de vol et les lignes de contrôles ont été volées avec un espacement moyen de 10 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'un caméra de 35 mm montée verticalement, 35 mm par trajectoire.

Après édition des données de levé, les intersections de tracés et de lignes de contrôle sont établies et les différences dans leurs valeurs magnétiques sont analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement.

Ensuite les valeurs connues du champ total du magnétomètre supérieur sont utilisées pour déterminer les densités magnétiques.

Le traitement des données et le tracé des courbes ont été réalisés par Kenting Earth Sciences Limited, excepté que la gridding et le contouring qui fut fait à l'aide des services de DataPlotting Services Inc. No regional correction was made for the earth's magnetic field. Le base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographic map published by the Department of Natural Resources, Manitoba, Canada.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Obtenir une copie de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.